

SEANCE DU QUATORZE JUIN DEUX MILLE DIX HUIT

Date de convocation

5 juin 2018

Date d'affichage

5 juin 2018

Nombre de conseillers

En exercice : 23

Présents : 18

Votants : 20

L'An Deux Mille Dix Huit, le quatorze juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Bury s'est réuni dans la salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur BELVAL David, Maire.

PRESENTS : M. BELVAL David – M. THEROUDE Réginald - Mme CHASSEING Françoise - Mme DUCLOS Sylvie – Mme BLOT-DEGHAYE Nathalie - M. DEMAILLY-LAHLOUH Pascal – Mme FAUVEL Sylvie – Mme FAY Véronique - M. GALY Sylvain - Mme GAULIER Denise – M. GOULARD Cyril – M. GRUAIST Jérôme – M. GUYARD Laurent – M. HENONIN Jean-Marc – Mme LACAU Ingrid – M. MOUREY Christian – Mme PIAI Nadia – M. THIBERGE Didier

ABSENTS REPRESENTES :

M. GRAMMOND Jean-Pierre a donné pouvoir à M. MOUREY

M. SENMARTIN Gérard a donné pouvoir à M. GUYARD

ABSENTS EXCUSES: Mme GODEFROY Laëtitia - Mme KORMANN Christelle - Mme VANDROMME Marie-Hélène

Ordre du jour :

1. Approbation du Procès-Verbal du 12 avril 2018
2. Pôle Santé : validation du programme
3. Pôle Santé : approbation du Plan de financement
4. Jury d'Assises pour l'année 2019
5. Motion pour le maintien d'un emploi de facteur sur la Commune de BURY
6. Questions diverses

Le quorum étant atteint, monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil municipal à 20h15, et donne lecture des excusés et des pouvoirs.

Mme PIAI Nadia a été nommée secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 12 avril 2018.

Le procès-verbal du Conseil municipal du 12 avril 2018 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés, sans remarques particulières.

Pôle Santé : validation du programme.

Dans le cadre des demandes de subventions pour la réalisation du pôle médical, la Région demande afin de compléter notre demande au titre de la Politique Régionale d'Aménagement et d'Equilibre des Territoires (PRADET), deux délibérations validant le programme et le plan de financement.

Bien que ceux-ci soient déjà informés, monsieur le Maire soumet de nouveau aux conseillers municipaux le programme de faisabilité pour la création d'un pôle de santé pluridisciplinaire à Bury. À ce titre il précise que les travaux d'aménagement du terrain débiteront en juillet afin que fin août la base de vie puisse être installée. Les travaux de fondations commenceront en septembre. Les services de la ville ont déjà eu plusieurs visites de chantier, monsieur le Maire propose une visite spécifique avec tous les conseillers municipaux. Celle-ci peut être programmée en septembre.

Pour finir, monsieur le Maire rappelle les 3 axes majeurs qui ont motivé ce projet afin d'offrir à la population une offre de santé de qualité :

- Améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé et répondre aux attentes de ces professionnels.
- Assurer une prise en charge continue et de qualité des patients, en lien avec le développement de pratiques innovantes (coopération interprofessionnelle, éducation thérapeutique du patient, e-santé).
- Attirer de nouveaux professionnels de santé sur les territoires, en particulier dans ces zones sous-dotées.

La délibération 2018-27, approuvant le programme de création est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Pôle Santé : approbation du Plan de financement

À l'instar du point précédent, monsieur le Maire soumet au conseil la validation du plan de financement. Il est à noter que ce projet porteur a bénéficié de nombreuses subventions, ce qui allège le financement propre de la commune. Monsieur le Maire liste ensuite nos différents partenaires institutionnels qui ont financé cette construction :

Conseil départemental : 523 400 euros

Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (*DETR*) : 210 000 euros

Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (*FNADT*) : 150 000 euros

Fonds de soutien à l'investissement local (*FSIL*) : 300 000 euros

PRADET : demande en cours pour 400 000 euros.

La délibération 2018-28, approuvant le plan de financement du Pôle de santé est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Jury d'Assises pour l'année 2019

Sur ce point, monsieur le Maire rappelle que chaque année il doit être procédé au tirage au sort des jurés d'assises. Pour la commune, il faut 9 jurés qui seront tirés au sort sur la liste électorale générale.

Un premier tirage donne le numéro de la page de la liste générale des électeurs. Un deuxième tirage donne le numéro de la ligne et par conséquent le nom du juré.

Après tirage au sort, les personnes suivantes ont été désignées :

- Monsieur Bruno DRIENCOURT.
- Monsieur Gérard BREGE.
- Madame Christelle DORDAIN.
- Madame Laurence DUMONT.
- Monsieur Jérôme GYOT.
- Monsieur Olivier CARON.
- Madame Claudine GALLO.
- Madame Florence DEBOVES.
- Monsieur Roland BOISSART.

La délibération 2018-29, désignant les jurés d'assises 2019 est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Motion pour le maintien d'un emploi de facteur sur la Commune de BURY

Monsieur le Maire soumet au vote du conseil, une motion pour le maintien des tournées du facteur sur les communes de Bury et d'Angy afin d'offrir à la population un service public de qualité et de proximité.

La délibération 2018-30, approuvant cette motion est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Communications diverses

Monsieur le Maire se félicite de la journée sportive organisée le 9 juin 2018 au stade municipal regroupant les élus, les associations et les jeunes de la commune.

Madame Chasseing rend compte des réunions avec le bailleur social concernant la rénovation des appartements à Moineaux. Après avoir tenu compte des remarques des habitants, les conditions dans lesquelles les travaux sont réalisés s'améliorent. Des bungalows sont mis à disposition des locataires dans la journée.

Madame Chasseing fait ensuite le point sur les chantiers REB sur la commune, notamment la réfection des murs. Par ailleurs, elle précise que :

- 12 cartes d'électeur ont été remises,
- qu'elle reçoit régulièrement des jeunes dans le cadre des Pass permis,
- que le concert gospel du 1er juin a rencontré un très grand succès.

Monsieur Theroude retrace les différents travaux effectués sur la commune suite aux inondations (coulées de boue essentiellement). Les services techniques sont à pied d'œuvre afin d'assurer les tontes sur le territoire communal malgré quelques problèmes d'effectif. La commune vient d'acheter une voiture (Sandero) pour faciliter les déplacements d'un agent de la mairie en tant que factotum.

Pour finir, il précise que de nouvelles bornes rétractables seront installées sur le parking de la mairie afin de fermer complètement celui-ci au moment des sorties de l'école du centre.

Madame Duclos précise que les inscriptions scolaires sont en baisse cette année. Elle lit ensuite une lettre de Mme Katell Theroude (directrice de l'école Mérard) remerciant la municipalité pour son action envers les Écoles (financement des sorties, soutien des projets pédagogiques, etc.). Enfin, Mme Duclos liste les dates des différentes Kermesses à venir.

Madame Fay demande s'il y aura un passage piéton pour accéder à Lidl, monsieur Belval répond qu'il est en attente d'une solution pour l'aménagement du rond-point afin de sécuriser les passages.

Monsieur Thiberge demande s'il est normal qu'un drone survole la commune. Monsieur le maire répond que cette activité est strictement encadrée et le survol de la commune est bien évidemment interdit. En outre, monsieur Thiberge précise que le film réalisé avec la Bibliothèque est terminé.

Sans autre question, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h05.